



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ergonomie du site de l'ANTS et vérification des données saisies

Question écrite n° 37328

Texte de la question

Mme Nathalie Serre appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'ergonomie du site de l'Agence nationale des titres sécurisés. Il n'est pas possible pour le professionnel, comme pour le particulier, de vérifier les informations qu'il a inscrites avant de payer les taxes afférentes à sa demande. C'est pourquoi elle lui demande s'il n'est pas possible d'améliorer le fonctionnement du site de l'ANTS en y ajoutant, avant la demande de paiement, une page récapitulative de l'ensemble des éléments qui ont été inscrits afin d'éviter les erreurs.

Texte de la réponse

L'amélioration de l'ergonomie et de l'accessibilité du portail de l'ANTS est une préoccupation importante - une nouvelle version du portail, permettant d'offrir à ses millions d'utilisateurs, un accès facilité aux démarches sera d'ailleurs mise en ligne au cours de l'année 2021. S'agissant de la suggestion sur les démarches liées à l'immatriculation des véhicules et aux permis de conduire en particulier, il peut être précisé que le site actuel inclut bien aujourd'hui - au moment de la 4ème étape de la procédure en ligne - un récapitulatif des informations renseignées par l'usager, et ce juste avant le paiement. La mise à disposition de ce récapitulatif correspond à la préoccupation de Mme la députée visant à sécuriser et accompagner la dernière étape des démarches. Les copies d'écrans contenues dans l'onglet « Fond de dossier » attestent de cette disponibilité.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Serre](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37328

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2495

Réponse publiée au JO le : [20 juillet 2021](#), page 5841